



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure
fédérative :

Maison Méditerranéenne des Sciences Humaines

USR 3125

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Aix-Marseille 1

Université Aix-Marseille 3

Institut National des Sciences Humaines et Sociales



Mars 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

Maison Méditerranéenne des Sciences Humaines

USR 3125

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Aix-Marseille 1

Université Aix-Marseille 3

Institut National des Sciences Humaines et Sociales

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2011



Fédération

Nom de la fédération : Maison Méditerranéenne des Sciences Humaines

Label demandé : USR

N° si renouvellement : 3125

Nom du directeur : Mme Brigitte MARIN

Membres du comité d'experts

Président :

M. Patrice BRUN, Université Paris 1

Experts :

Mme Fabienne BLAISE, Université Lille 3, MSH Lille

Mme Anne JACQUEMIN, Université de Strasbourg

M. Pierre SAILLANT, CNRS

M. Pierre ROUILLARD, CNRS, Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie de Nanterre

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Yves CHEVRIER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :

M. Denis BERTIN, Université Aix-Marseille 1

M. Alexis BUGADA, Université Aix-Marseille 3

M. Jean-François GOSSIAUX, INSHS

Observateur :

M. Alain CHAUVOT, Président du conseil scientifique de la Fédération des MSH



Rapport

1. Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

La visite s'est déroulée le vendredi 11 mars 2011, conformément au programme détaillé ci-dessous :

- 09h30-10h00 : huis clos du comité
- 10h00-11h30 : réunion plénière en présence des représentants des tutelles
- 11h30-12h00 : rencontre avec les représentants des tutelles
- 12h00-13h00 : huis clos avec les ITA
- 13h00-14h00 : déjeuner de travail du comité (huis clos)
- 14h00-14h30 : huis clos avec la direction de la MMSH
- 14h30-15h00 : visite des locaux de la MMSH
- 15h00-17h30 : huis clos du comité (préparation du rapport)

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

Créée en 1996, composante de l'Université de Provence, appuyée sur une unité de service et de recherche : l'USR 3125 (Univ. de Provence/CNRS/ Univ. Paul Cézanne) depuis le 1er janvier 2008, qui fait suite à l'UMS 841 créée en janvier 1996, la MMSH est aussi membre du « GIS Réseau National des MSH ». Campus de recherche et de formation spécialisé sur le monde méditerranéen, elle abrite une médiathèque et trois bibliothèques tout en fédérant dix unités : 1) UMR 6570 TELEMME (Temps, Espaces, Langages Europe Méridionale Méditerranée) J.-M. Guillon ; 2) UMR 6591 IDEMEC (Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et comparative) D. Albera ; 3) UMR 6568 IREMAM (Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman) G. Alleaume ; 4) UMR 8171 CEMAF (Centre d'études des mondes africains) J. Bouju ; 5) UMR 6127 LAMES (Laboratoire méditerranéen d'études sociologiques) S. Bordreuil ; 6) UMR 6573 CCJ (Centre Camille Jullian) D. Garcia ; 7) UMR 6636 LAMPEA (Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe Afrique) R. Chenorkian ; 8) UMR 6572 LAMM (Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne) ; 9) UMR 6125 TDMAM (Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale) E. Caire ; 10) USR 3155 IRAA (Institut de recherches sur l'architecture antique) R. Robert.

La MMSH accueille de plus dans ses locaux :

- deux départements d'enseignement : les départements des sciences de l'antiquité et d'anthropologie et le secrétariat du département d'histoire de l'art (UFR Civilisations et Humanités du secteur LSH d'Aix-Marseille 1) ;
- L'IMeRA (Institut méditerranéen de recherches avancées) dispose d'un bureau affecté dans le cadre d'une convention dans l'attente de son installation sur le site qui lui est réservé à Marseille.
- L'Ecole doctorale n° 355 « Espaces, cultures, sociétés » dir. Catherine Virlouvet, Collège doctoral PRES d'Aix-Marseille (450 doctorants) ;
- Par convention, des équipes collaborant à des actions transverses de la MMSH : a) l'UMR Espace 6012 (géographes, sociologues, historiens, anthropologues de 4 Universités de PACA (Nice - rattachement principal, Aix, Marseille, Avignon) et du CNRS (analyse des dynamiques du territoire) ; b) l'EA 2424 (Centre de recherches Cultures, santé, sociétés (CReCSS), anthropologie bio-culturelle et



anthropologie de la santé sous tutelle d'Aix-Marseille 3 en 2008 est devenue depuis le 01/01/2009 une composante de l'UMR 8562 Centre Norbert Elias, EHESS, Aix-Marseille 3, Université d'Avignon).

Son rôle est de coordonner, soutenir et promouvoir la recherche en SHS sur le monde méditerranéen en favorisant la promotion d'une interdisciplinarité active, le développement et la gestion, dans l'intérêt commun, des services et espaces collectifs de travail, l'aide au développement et au suivi de projets d'envergure européenne ou internationale, l'accueil, la formation et l'intégration des jeunes chercheurs par le biais notamment de l'Ecole doctorale n° 355, la visibilité et la diffusion des recherches des laboratoires, des chercheurs et enseignants-chercheurs (services de communication et de publications).

- Equipe de Direction :

Direction unique du DMSH (Département méditerranéen des Sciences de l'Homme, composante de l'Université de Provence) et de l'USR 3125 : Mme Brigitte MARIN

- Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):

30 personnes : 18 ITA (CNRS), dont 2 en CDD et 11 BIATOS (Université), dont 10 de l'Université de Provence et 1 de l'Université Paul Cézanne.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

Fruit d'un travail d'une quinzaine d'années, l'intégration d'une dizaine d'UMR fait de la MMSH le point fort de la recherche en sciences humaines et sociales dans le sud de la France. Cette force est amplifiée par la grande cohérence thématique des travaux et des enseignements sur le bassin de la Méditerranée. Le passage du statut d'UMS à celui d'USR a eu un effet très stimulant et a permis de développer la transversalité des opérations de recherches et des réponses aux appels d'offres régionaux, nationaux, européens. La MMSH réalise ce que ne peut faire individuellement chacune des UMR. Elle est actuellement la seule MSH dotée du statut de département recherche ; statut qui sera conforté dans le cadre de l'université unique Aix-Marseille Université. Le dynamisme propre de la structure, dont les éléments les plus saillants sont les archives et catalogues audiovisuels et cartographiques de la Méditerranée, produit un effet d'entraînement pour le soutien fourni par les collectivités territoriales, en particulier pour le projet d'extension en cours de la Maison.

- Points forts et opportunités :

La MMSH possède une identité scientifique ciblée sur la Méditerranée qui s'avère très forte et clairement reconnue. Dotée d'une direction de qualité, elle propose ce que les laboratoires ne peuvent pas faire à eux seuls, en particulier le montage de projets européens. Elle réussit, de la sorte, en respectant le principe de subsidiarité, l'heureuse intégration, dans une complémentarité assez harmonieuse, de neuf UMR et une USR, pour lesquelles elle stimule et facilite l'émergence de projets. Il convient de souligner, outre la bonne intégration des composantes – affirmée par tous les directeurs d'unités – la complémentarité réelle entre l'IMÉRA et la MMSH. L'ensemble des personnels exprime d'ailleurs un très positif sentiment d'appartenance à une communauté.

La simplification, suite à leur regroupement, de la gestion de l'USR et du DMSH, constitue une réussite. La qualité de l'infrastructure (salles de cours et de travail) représente un autre atout important.

La politique d'accueil des petits départements (sciences de l'Antiquité ; anthropologie), en contrepartie du fort soutien de l'Université de Provence, se montre très positive, de même que l'offre réelle d'aide à la formation des doctorants dont la visibilité est en progrès. Cette politique bénéficie de l'avantage des économies d'échelle que permet le modèle du campus. Celui-ci profite aussi à l'interdisciplinarité mise en œuvre, notamment, dans le cadre de programmes transversaux. On note une assez bonne intégration des pratiques et des savoirs, ainsi qu'un travail croissant, à la fois entre laboratoires et sur des champs non couverts jusque là.



La MMSH joue un rôle fédérateur, majeur à l'échelon interinstitutionnel. Ce rôle se montre exemplaire au plan territorial : aide massive de la Région, synergie parfaite avec elle, participation au dossier « Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture ». En témoigne, au plan national, son partenariat avec les EFE et les UMIFRE. Au niveau international, son rôle est bien illustré par son inscription dans le réseau européen d'excellence (programmes REMSH et Ramses2). Elle est, de manière significative, la première MSH à avoir obtenu un REEx. Certains outils dont elle dispose, comme la médiathèque, exercent, de fait, une importante attraction pour des chercheurs extérieurs, en particulier étrangers.

Conscientes de ces qualités, les tutelles ont confirmé leur très forte volonté de soutien.

- Points faibles et risques :

Deux réserves sont à noter. D'une part, certains doctorants ont regretté l'existence de deux traitements différents pour l'accès à certains moyens, entre ceux qui sont allocataires de recherche (titulaires d'un contrat doctoral depuis l'année universitaire en cours) et les autres. D'autre part, l'actuelle répartition des locaux ne répond pas de manière satisfaisante aux besoins de toutes les unités hébergées (c'est le cas de l'UMR 6125 TDMAM).

Par ailleurs deux faiblesses qui ne relèvent pas de la MMSH doivent être soulignées, car elles nuisent à son bon fonctionnement. La première est la difficulté de communication interne et externe causée par le non-renouvellement, depuis deux ans, du poste de chargé de communication. Cette lacune nuit considérablement à la légitime ambition de médiation scientifique de la structure fédérative. La seconde faiblesse résulte de la différence de certaines conditions de travail entre les personnels, selon qu'ils sont ITA du CNRS ou BIATOS des universités. Ces inégalités, que les intéressés ont dénoncées, engendrent des complications, voire des tensions. Il s'agit, certes, d'une situation bien connue, mais il serait souhaitable que les tutelles trouvent des solutions, ne serait-ce que sur des points ponctuels dans un premier temps, comme, par exemple, la mise en place d'une convention pour que tous paient le même prix pour leur repas quel que soit leur employeur.

- Recommandations :

Le comité recommande fortement d'améliorer la synergie entre le service informatique et les équipes. Il juge souhaitable de développer un service d'archives, en raison de la masse de documents à traiter sur la longue durée. Des équipes sont prêtes à collaborer. Il préconise des demandes de post-doc., dans le cadre du projet Labex, dorénavant retenu, au profit tant des jeunes docteurs que de la Maison. L'accueil de post-doctorants contribuerait au dynamisme de la structure, et le comité engage les tutelles à engager une politique soutenue dans ce domaine.

3 • Appréciations détaillées :

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

Ce bilan très positif se décline au fil des principaux programmes. Les uns sont organisés autour des trois grands pôles de compétence :

- *Images et sons* : portant sur les documents issus des médias et du film, exploités comme des données de recherches, donc comme des objets d'investigation ou de représentation.
- *Espaces, représentations et usages* : dont la vocation est d'entretenir et de développer des compétences durables d'analyse et d'utilisation de la documentation cartographique et iconographique en sciences sociales.
- *Euromed* : consacré à la coordination scientifique, financière et managériale du réseau Ramses2, de 2006 à 2010. Ce réseau se livre à des activités scientifiques distribuées en trois axes de recherche (Mémoires, Conflits, Echanges), mais aussi des activités d'intégration de la recherche, de pérennisation du réseau et de diffusion de la recherche. Ce programme demeure un exemple exceptionnel à l'échelle des SHS françaises.

Les autres programmes, dits « transversaux » procèdent de quatre thématiques sélectionnées pour servir de supports à des appels d'offre :



- *Céramopôle* : fonctionnant sous la forme d'ateliers dédiés, d'abord à un projet d'encyclopédie céramologique en ligne, puis de formation aux méthodes de céramologie (un site web a été réalisé et ce programme a obtenu un PEPS de l'InSHS en 2010).
- *Figures du Pouvoir* : dédié à l'étude comparative des diverses figures revêtues par l'autorité politique dans plusieurs sociétés, il fait l'objet de séminaires.
- *Lieux et territoires des migrations en Méditerranée, XIXe-XXIe siècles*. Les activités de cette thématique consistent en l'élaboration d'une plateforme collaborative internet, d'une base de données sur les migrations en région PACA, et donnent lieu à des ateliers en 2009-2010.
- *Maternité, paternité, métamorphoses et permanences de la différenciation sexuée* : dédié à la saisie des transformations des relations sexuées à travers l'analyse des liens paternels et maternels, il a fait l'objet d'une journée d'étude sur « la gestation pour autrui en 2009 ».

L'attention accordée à l'interdisciplinarité transparait aussi nettement dans la capacité de la MMSH à participer à l'élaboration d'un Labex qui vient d'être retenu.

- **Réalité et qualité de l'animation scientifique :**

La grande qualité de la direction et l'efficacité du comité de direction doivent être soulignées. Le soutien aux programmes émergents, sans obligation de résultat, est une initiative remarquable ; ce « droit à l'erreur » permet les prises de risque et, par conséquent, stimule le lancement d'hypothèses innovantes. La qualité de l'animation scientifique s'illustre aussi très bien dans le respect du principe de subsidiarité vis-à-vis des unités fédérées, dans les moyens accordés aux actions transversales et de formation des étudiants, notamment des doctorants.

- **Pertinence et qualité des services techniques communs :**

Le comité apprécie la qualité de la médiathèque, du service informatique dans la gestion d'un certain nombre d'outils, du programme de mise en ligne des travaux du « céramopôle » et des actions de publications. On accorde une mention spéciale à la grande pertinence et à la grande qualité de l'outil d'appui à la recherche et de valorisation de la documentation cartographique « Carto Mundi ». On insistera en particulier sur l'importance de ses liens avec l'IGN et la BNF.

- **Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :**

La mutualisation se mesure à la participation active des chercheurs dans la gestion des pôles dont les responsables sont M. Crivello (PR Univ. de Provence) pour le pôle « Images », J.-L. Arnaud (DR CNRS) pour le pôle « Espaces » et Cédric Parizot (CR CNRS) pour le pôle EuroMed. Précisons que trois membres du personnel de l'IEMAM sont affectés à la médiathèque. Notons que la mutualisation structurée par la maison est plus réelle que celle des moyens des unités ; un cas de figure, toutefois, assez général pour les structures fédératives.

- **Valorisation des résultats de la recherche :**

L'absence d'un poste de chargé de communication, demandé sans succès de façon récurrente au CNRS, pose la question du lien avec le nouveau service de valorisation de l'UP. La MMSH dispose, néanmoins, d'atouts remarquables dans le domaine de la valorisation. Elle bénéficie, en effet, de l'expérience acquise dans la gestion de Ramses2. Parmi les autres éléments forts, notons l'outil « CartoMundi », qui a d'ailleurs permis le dépôt d'un brevet ; la collection « Sources », avec les publications de l'Université de Provence (édition double, sous forme papier et électronique : version en ligne du texte et compléments documentaires) sur l'image de la Méditerranée, après le film sur Braudel ; deux collections en partenariat avec les éditions Parenthèses et Karthala ; une coédition avec Actes Sud dans le cadre du programme Ramsès2 ; le rôle de partenaire joué lors des rencontres d'Averroès (Journées - Averroès jeunes - les écrans d'Averroès) et la participation au projet « Marseille 2013 ». Ajoutons les projets d'ateliers pédagogiques avec la Maison des sciences de l'Université de Marseille.

- **Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité et insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.**

Le projet stratégique vise, de manière très pertinente, à développer le rôle de la MMSH en tant que support des activités de recherche dans l'Université unique en cours d'élaboration et dans le réseau des MSH ; on notera que



le projet de la MMSH répond parfaitement aux exigences des « 5 i » formulées dans la charte du réseau des MSH (interdisciplinarité, dynamique interinstitutionnelle, orientation internationale, implantation régionale, identité scientifique). Il tend à amplifier son rôle fédérateur au niveau régional, en profitant de sa situation à un point de convergence thématique dans l'université d'Aix-Marseille I ; ce qui se poursuivra dans celle d'Aix-Marseille Universités. La MMSH restera une structure de référence pour ceux qui travaillent sur la Méditerranée.